

MAGAZINE
DES ADHÉRENTS
MGEN DE LA DRÔME

mgen[★]

26

JANVIER 2017 / N° 37



mon
ESS.
à l'école

mon Entreprise Sociale et Solidaire à l'École

Attention
Le numéro de téléphone pour prendre
rendez-vous auprès du psychologue de
l'espace d'accueil et d'écoute a changé :
0805 500 005
(appel gratuit)

MGEN et l'ESPER partenaires pour :
Mon ESS à l'école

MGEN EST MEMBRE
DU GROUPE ISTYA,
PREMIÈRE UNION
MUTUALISTE DE FRANCE

groupe
istya
mutuelles, vraiment

3 PRESTATIONS
Le contrat d'accès
aux soins

7 PRÉVENTION
La prévention
dans la Drôme

8 VIE MUTUALISTE
Régionales MGEN
dans la Drôme



PARTICIPONS AU DÉBAT SOCIAL !

Bonjour à toutes, bonjour à tous,

Une nouvelle année est toujours l'occasion de faire le bilan des actions passées et de prévoir les actions à venir.

Il y a 70 ans, des militants syndicaux courageux et visionnaires créaient la MGEN avec un très haut niveau de solidarité. Il s'agissait surtout de permettre à tous et particulièrement aux plus fragiles de faire face aux aléas de la vie.

Depuis, des générations de militants engagés ont fait vivre et évoluer la MGEN, contraints par les réglementations et les désengagements de l'Etat, avec une vision à long terme de la protection nécessaire des mutualistes. Ils ont ainsi créé un acteur global de santé, solide et reconnu par tous pour son haut niveau de redistribution.

Ces dernières années ont été particulièrement nourries d'innovations au service des mutualistes et nous pouvons tous être fiers d'être adhérents MGEN.

Une telle construction ne peut se satisfaire des brillants acquis du passé et doit en permanence innover pour se conformer aux nouvelles données économiques et politiques et répondre aux attentes des mutualistes. Elle doit surtout rester en plein accord avec l'esprit mutualiste né il y a 70 ans. L'année 2017 sera donc encore très riche en nouveautés attendues par nos adhérents.

2017 est une année d'élections nationales ; nous ne manquerons pas d'interroger les candidats sur leur vision de la protection sociale qui ne doit pas passer au second plan des décisions politico-économiques et vous invitons à vous **exprimer sur le site participatif placedelasante.fr** de la Mutualité Française.

Nous vous souhaitons une très belle année en bonne santé.

LES PRÉSIDENTS DES SECTIONS MGEN DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

RENDEZ-VOUS

Salon L'Ivre Jeunesse

Du **lundi 27 mars au samedi 1^{er} avril 2017**, la 12^e édition du Salon L'Ivre Jeunesse de Châtillon-St-Jean aura lieu à Triors !

Plus de 90 rencontres entre des élèves de nombreuses écoles et collèges et des auteurs ou illustrateurs sont prévues tout au long de la semaine. Sont d'ores et déjà attendus de pied ferme, Nathalie Novi, Philippe Barbeau, Ghislaine Roman, Jean-Yves Loude, Lucie Albon, Anne Loyer,

Jean René, Corinne Boutry, Christos, Véronique Cauchy, Isaly.

Le salon sera ouvert au public tous les soirs (16h-18h) ainsi que le mercredi 29 mars (14h-18h) et le samedi 1^{er} avril de 9h à 18h.

Pour plus de renseignements : www.livre-jeunesse-chatillon.com

La voix, une expo qui vous parle

Dans le cadre de l'exposition « **La voix, une expo qui vous parle** », la MGEN, les CLEVOS et la DSDEN 26 vous invitent à un

APRÈS-MIDI « VOCAL »
le mercredi 3 mai de 14h à 17h

dans les locaux des CLEVOS, Cité des Savoires, 930, route des Marmans à Etoile/Rhône.

Avec :

• Maeva Garnier, chargée de recherche au CNRS : « Comment se faire entendre sans élever la voix ».

• Élisabeth Martin, orthophoniste et chanteuse lyrique : « La voix chantée ».

• Géraldine Maurin, conteuse.

• Yann Cleary, auteur, compositeur, interprète. Clôture de l'après-midi par une visite libre de l'exposition sur la voix et des échanges informels avec les intervenants.

> **Réservation obligatoire** auprès des CLEVOS au **04 75 60 27 33** ou par mail : administration@lesclevos.com



SOMMAIRE

Editorial.....	2
Pages régionales.....	3-6
• Istya Collectives	
• Actualités ESS	
• Engagements de service	
Zoom.....	7
• Résumé de la conférence :	
Ma faim de vie ! Ma fin de vie ?	
Vie mutualiste.....	8
• Retour sur la Régionale d'automne	

BULLETIN DE LA SECTION DE LA DRÔME DE LA MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



MGEN section de la Drôme,
19, rue Pierre Semard
26000 Valence
Tél. : **3676** • Fax : 04 75 42 75 82
Internet : <http://www.mgen.fr>
E-mail : sd026@mgen.fr



Nos heures d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
sauf le mardi de 10h à 12h et de 13h à 17h

Ont participé à la rédaction de ce bulletin :
F. VERGES et toute la commission information et vie mutualiste

Directeur de la Publication : F. VERGES

Routage : atelier protégé LMDES

Conception/Impression : Kallistene Conseil
Imprimé sur papier Eco certifié PEFC 100 %
ISSN 1052-8469

PEFC 10-31-1443 / Certifié PEFC / pefc-france.org



- 1 Comment s'appelle le président départemental MGEN ?
- 2 Où a eu lieu la régionale d'automne MGEN ?
- 3 Quel est le numéro de téléphone pour joindre la MGEN ?
- 4 Quel est l'anniversaire que la MGEN a fêté en 2016 ?
- 5 Comment s'appelle la conférence que la MGEN a organisé à Romans-sur-Isère ?
- 6 Quels sont les horaires d'ouverture de la section ?
- 7 Que signifie le sigle ESS ?
- 8 Citez au moins 3 engagements de service ?
- 9 Quel rendez-vous démocratique vous attend en 2018 ?
- 10 Quand la Mgen a commencé à réfléchir sur une couverture collective santé ?

Réponses page 7

Contrats collectifs obligatoires un réflexe : MGEN !



Depuis le 1^{er} janvier 2016, tous les employeurs privés doivent proposer à leurs salariés une couverture collective santé. Vous êtes président, administrateur, militant, salarié d'une association, d'une coopérative... ou tout simplement par le biais de votre entourage, vous connaissez une entreprise qui cherche un opérateur santé pour couvrir ses collaborateurs. Dans le cadre de l'Union de mutuelles Istya, MGEN a une solution adaptée à chaque structure.

MGEN ET LE COLLECTIF : UNE HISTOIRE RÉCENTE ?

Le collectif au sein de MGEN est né en 2008 d'une première volonté visant à répondre aux structures connues de notre réseau militant qui nous sollicitaient dans le cadre d'une couverture collective santé à adhésion facultative. Ces structures étaient pour la plupart des associations de notre champ affinitaire ou plus globalement du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire.

En 2013, avec l'intégration de la MOCEN (Mutuelle des Œuvres Corporatives de l'Éducation Nationale), des salariés d'autres structures telles les Francas, les Ligues de l'Enseignement mais aussi des PEP (Pupilles de l'Enseignement Public) et APAJH (Associations Pour les Adultes et Jeunes Handicapés) sont devenus adhérents du groupe MGEN.

En 2016, MGEN participe au lancement de Istya Collectives pour accompagner au plus près toutes les structures impactées par l'ANI (Accord National Interprofessionnel)



et dans l'obligation de proposer au 1^{er} janvier 2016 et de financer à hauteur de 50 % minimum une couverture santé à leurs salariés.

POURQUOI OPTER POUR ISTYA COLLECTIVES ET MGEN ?

Nous proposons :

- ▶ Des offres dédiées aux associations et structures dont les activités relèvent des milieux du handicap, du sport, de l'hospitalisation privée à but non lucratif, de l'animation, du spectacle et des services à domicile.
- ▶ Une offre modulaire pour les autres entités et des études sur-mesure pour les plus grandes structures.

Nous avons choisi d'inclure dans toutes nos offres une action sociale gérée au sein même de nos sections départementales MGEN. C'est ainsi que nous savons être présents auprès des salariés en situation de fragilité.

Nos couvertures ont la particularité de faire profiter des réseaux de soins optique (Optistya) et audioprothèse (Audistya) avec l'avantage du tiers payant et un large choix d'équipements de qualité à tarif négocié permettant d'optimiser le reste à charge.

Pour certaines structures, nous proposons des adhésions en ligne facilitant les démarches pour l'employeur et ses salariés.

Notre présence dans chaque département nous permet une plus grande proximité avec les structures et les salariés de celles-ci.

Enfin, MGEN est un des opérateurs ayant fait le choix de commercialiser son offre à un prix juste tenant compte notamment du secteur, de l'âge moyen des salariés et de la couverture choisie. Notre ambition est de proposer des tarifs attractifs tout en garantissant l'équilibre des résultats afin de ne pas augmenter brutalement les cotisations d'une année sur l'autre.

Alors n'hésitez pas ! Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter nos conseillers Istya Collectives :

En savoir plus

- ▶ Catherine MONIER
catherine.monier@istyacollectives.fr
06 73 38 93 94
- ▶ Frédéric BEAUDERON,
délégué MGEN, référent contrats collectifs sur
la région Rhône-Alpes fbeauderon@mgen.fr
04 79 69 77 96

Contrats obligatoires vous dites ?

Le Code de la Sécurité sociale (articles L.911-7 et suivants et D.911-2 et suivants) a défini des dispenses d'affiliation de droit communes à tous les contrats collectifs obligatoires. Les adhérents MGEN couverts par une offre référencée ou labellisée peuvent se dispenser d'adhérer à un contrat collectif obligatoire.

Débats citoyens

les tables rondes de la 4^e édition 2016-2017 en Auvergne Rhône-Alpes



Brigitte Thévenod, professeure et une élève du lycée Pravaz de Pont de Beauvoisin en mars 2016, lors d'une table ronde consacrée à l'économie sociale et solidaire, à laquelle participait le correspondant régional de L'ESPER.

Brigitte Thévenod est engagée dans « Mon ESS à l'École » cette année, après avoir créé, avec ses collègues, une mini entreprise en ESS en 2015-2016 (Projet Eurêka).

plus d'infos...

<http://www.elycee.rhonealpes.fr/debats-citoyens-en-auvergne-rhone-alpes/les-tables-rondes-par-themes>

MGEN participe avec l'ESPER à l'expérimentation Mon ESS à l'École

« Mon entreprise sociale et solidaire à l'École » propose aux équipes éducatives de collège et lycée et à leurs élèves de vivre et expérimenter l'Économie Sociale et Solidaire et ses valeurs, par la pratique.

Quelques semaines durant, ils vont parcourir toutes les étapes de création d'un projet entrepreneurial en ESS, de la définition de son utilité sociale à la production d'un bien ou d'un service. Un dispositif (livret pédagogique et personnes ressources) accompagne l'expérimentation des projets en classe, démarrée dès la rentrée 2016, sur cinq régions pilotes : la Bretagne, Poitou-Charentes, le Limousin, Rhône Alpes et l'académie de Créteil.

En Rhône-Alpes 6 établissements sont engagés :

Lycées Quinet et Carriat de Bourg en Bresse ;
Maison familiale Rurale de Péronnas (01) ;
Lycée Pravaz de Pont de Beauvoisin (38) ;

Lycée Mimard de St Etienne (42) ;
Collège H. Bordeaux de Cognin (73).

2 établissements réfléchissent à leur engagement au moment où ces lignes sont écrites : École des pupilles de l'air à Montbonnot (38) ; Collège de Feurs (42).

Mini associations ou mini coopératives, les projets sont divers : création d'un média collaboratif à Cognin ; projets menés autour du recyclage à Bourg, Pont de Beauvoisin ou St Etienne ; ou encore création d'une coopérative de vente de produits agricoles locaux par une autre classe à Péronnas.

Vous êtes membres d'une équipe éducative et souhaitez faire participer vos élèves ? Contactez : monessalecole@lesper.fr, 01 40 47 24 18.

plus d'infos...

• www.monessalecole.fr



Portée depuis 14 ans par l'OCCE et Coop FR et rejointe en 2017 par L'ESPER, la Semaine de la Coopération à l'École devient la « Semaine de l'ESS à l'École » (SÉSSÉ) et vise à promouvoir l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) à l'École.

De la maternelle au lycée, dans tous les territoires français, cette action permettra aux élèves d'explorer les principes fondamentaux qui orientent cette logique socio-économique, notamment par la rencontre avec les professionnels de ce secteur.

La Semaine de l'Économie Sociale et Solidaire à l'École vise à recenser les réflexions des classes au niveau national, via les outils numériques.

Elle se déroulera **du 13 au 20 mars 2017**.

Participez, faites participer vos élèves.

plus d'infos...

• www.semaineesecole.coop



Ressourc'ESS est un portail web de l'ESPER qui mutualise les ressources pédagogiques sur l'ESS dédiées aux équipes éducatives. Toutes sont en accès libre.

Il facilite la compréhension de l'ESS en apportant des ressources d'autoformation, et propose des ressources adaptées selon le niveau d'enseignement ainsi que les disciplines.

plus d'infos...

• www.ressourcess.fr

La parole à Armand Rosenberg

Président de la Chambre Régionale
de l'Économie Sociale et Solidaire

Armand Rosenberg a bien voulu nous consacrer une longue interview, dont voici la première partie. Nous poursuivrons, en l'actualisant, dans un prochain numéro.

► **Président de la CRESS, en quoi cela consiste-t-il ?**

Président, c'est un enjeu : organiser le travail entre des gens qui partagent une certaine vision du monde, celle de l'économie sociale et solidaire et les engagements de l'ÉSS. Mais qui, en dehors de ça, ont des buts extrêmement différents. Entre une entreprise de la Mutualité qui s'occupe de santé ou d'assurance et une association de solidarité, il y a des points communs, mais aussi une réalité du quotidien très différente.

Quand on croise tout ça et qu'on mélange avec une entreprise industrielle en SCOP, on se rend compte qu'il y a une diversité incroyable. Si on ajoute du tourisme social, une pincée de logement social...

► **Pour résumer...**

Le métier de Président, c'est de valoriser des dynamiques collectives entre tous ces gens-là et le métier de la CRESS, c'est de mettre en valeur ce qu'il y a de commun entre ces acteurs, pour montrer qu'on peut faire de l'économie autrement, que l'entrepreneuriat peut être une réalité collective, que les sociétés de personnes sont, dans certaines circonstances, plus pertinentes que les sociétés de capitaux.

► **Par exemple ?**

Par exemple, en montrant qu'une structure petite enfance portée par une entreprise de l'ÉSS, qu'elle soit mutualiste, associative ou coopérative, ce n'est pas la même chose que l'accueil du jeune enfant dans une collectivité ou dans un grand réseau d'une société à capital, même si ces

dernières font bien leur travail. Les objectifs ne sont pas les mêmes.

► **Les sociétés de personnes sont-elles plus performantes que les sociétés de capitaux ?**

La société à capital, quand on a besoin de capitaliser rapidement et, pour ça, de distribuer des excédents à ceux qui ont apporté du capital, c'est formidable.

Quand l'enjeu c'est de rassembler des gens, pour qu'ils produisent des choses qui leur sont utiles, une société de personnes c'est formidable.

Il faut juste faire des choix qui peuvent être, à certains moments, idéologiques, mais qui doivent aussi être pragmatiques.

Quand on parle de santé et d'investissements publics dans la santé, c'est quand même intéressant de se dire qu'on peut avoir des opérateurs majeurs – par exemple le Médipole de Lyon, 150 millions d'euros, un des plus beaux centres hospitaliers privés d'Europe, avec une démarche à la fois industriellement hyper pointue et en référence permanente aux valeurs mutualistes. Pour la circonstance, les investissements de l'acteur public ne généreront pas des bénéfices privés puisque l'ensemble de l'argent sera réutilisé pour l'ensemble des assurés sociaux. Je trouve ça intéressant.

Si d'autres veulent faire de la médecine libérale, pourquoi pas ? Mais ce n'est pas mon système de valeurs !

► **Valeurs... Tu peux résumer ?**

Un des points communs dans l'ÉSS, c'est de considérer que la rémunération de l'argent n'est pas un enjeu. La non-lucrativité ou la lucrativité limi-

tée est un point commun porté par des acteurs politiques majeurs, de gauche comme de droite.

En 2008, crise financière. N. Sarkozy, Président de la République, dit : « On ne fera plus de l'économie comme avant ». 2012, F. Hollande, candidat, déclare : « L'ennemi, c'est la finance ». Quand je dis ça, je me moque de savoir qui est de gauche, qui est de droite, je ne juge pas l'action qui a été portée. Je considère qu'il y a un mouvement de fond sur le plan économique qui consiste à dire que l'enjeu ce n'est pas de rémunérer le capital, c'est d'assurer le fonctionnement d'une économie au service des personnes pour lesquelles elle travaille. Voilà une valeur fondamentale de l'ÉSS.

Le fait que ces personnes participent aux décisions qui les concernent, en étant dans les conseils d'administration des mutuelles, des associations ou des coopératives, en étant présent au capital de leur propre entreprise quand il s'agit de SCOP, là est une autre valeur de l'ÉSS. Ce sont d'ailleurs des obligations statutaires.

Je vis dans un milieu assez entrepreneurial. Je rencontre beaucoup de patrons de PME qui ont de vraies valeurs sociales, sauf que ce n'est pas la même chose d'avoir des valeurs sociales et d'avoir une organisation statutaire qui oblige en permanence à faire retour de l'argent produit à ceux à qui est destiné le service et pas à celui qui est le patron de l'entreprise.

À suivre...

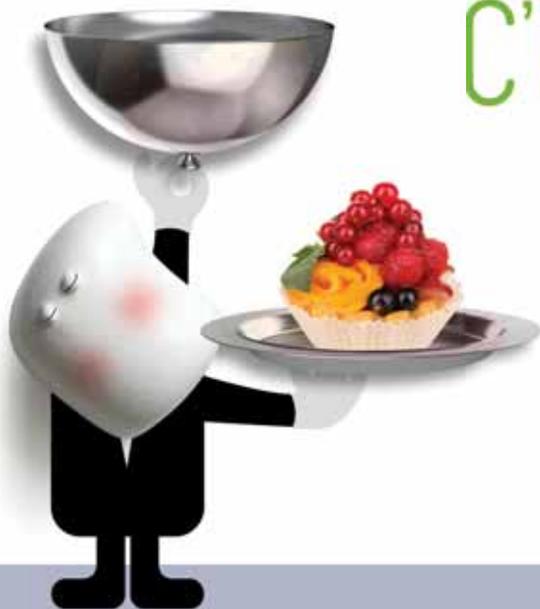
Propos recueillis
par Jean-Claude Péron, Mgen de l'Ain





ENGAGEMENTS QUALITÉ RELATION ADHÉRENT

BIEN FAIRE C'EST SATISFAIRE



NOS 10 ENGAGEMENTS DE SERVICE

- 1 Vous bénéficiez d'une prise de contact facilitée :**
En agence, vous êtes accueilli par un **conseiller disponible**, et vous disposez d'un **numéro unique**⁽¹⁾ pour joindre un conseiller spécialisé.
- 2 Nous communiquons les modifications, les évolutions et les nouveautés liées à votre contrat sur notre site Internet et dans nos publications.**
- 3 Vous pouvez consulter vos remboursements et contrats,** gérer vos données personnelles et adresser vos demandes sur votre espace personnel Internet.
- 4 Nous vous adressons les documents justificatifs de l'adhésion à votre complémentaire santé sous 10 jours**⁽²⁾.
- 5 Nous procédons à vos remboursements santé en 48h**⁽³⁾ si vous utilisez votre carte Vitale.
- 6 Nous apportons une réponse immédiate**⁽⁴⁾ à toute demande de souscription d'assurance de prêt, réalisée lors d'un rendez-vous dans un de nos points d'accueil.
- 7 Nous réalisons une étude personnalisée de vos prises en charge en 9 jours**⁽²⁾ pour les soins dentaires et l'hospitalisation⁽⁵⁾, et en temps réel dans le réseau optique agréé.
- 8 Nous mettons à votre disposition un réseau de professionnels de santé conventionnés ou agréés** pour une meilleure maîtrise de vos dépenses.
- 9 Nous répondons sous 12 jours**⁽²⁾ à vos demandes de clarification et/ou réclamations.
- 10 Nous évaluons annuellement votre satisfaction.**

www.afnor.org, 00534 - Août 2016 - © MGEN - Ref: Engagements qualité 09/2016

(1) Uniquement en métropole. Coût d'un appel local depuis un poste fixe, hors coût éventuel de l'opérateur. (2) Délai indiqué en jours calendaires. (3) Hors délais bancaires. Délais indiqués en heures/jours calendaires. (4) Réponse immédiate (accord ou nécessité d'une étude complémentaire), sous condition de pièces complètes jointes à votre dossier, et d'enregistrement de vos données de souscription par votre conseiller. (5) Sous réserve de réception de l'ensemble des éventuelles pièces justificatives nécessaires pour mener l'étude personnalisée.

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation nationale, n°775 685 399, MGEN Vie, n°441 922 002, MGEN Fila, n°440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, n°441 921 913, MGEN Centres de santé, n°477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.

Compte rendu de la conférence Ma faim de vie ! Ma fin de vie ?

Plus de 250 professionnels de santé et aidants familiaux se sont réunis à Romans-sur-Isère à l'occasion de la conférence intitulée : « Ma faim de vie ! Ma fin de vie ? ». Aborder, anticiper et s'approprier sa fin de vie, organisée le 21 novembre dernier par la Mutualité française Rhône-Alpes, la MGEN et le CCAS de la ville de Romans-sur-Isère et animée par Philippe Goubet, conseiller mutualiste à la MGEN.

Cette rencontre avait pour objectif de réfléchir sur la fin de vie et ses contours. Cette thématique souvent perçue comme anxiogène a été ponctuée tout au long de cette journée par des illustrations diverses de Christophe Mirabel, comédien et metteur en scène, suscitant la réflexion, la provocation, la surprise et l'émotion.

Après un accueil chaleureux de Carole Michelon, adjointe déléguée aux seniors de la Ville de Romans-sur-Isère, Alexis Lanoote, chargé de projets en prévention et promotion de la santé à la Mutualité française Rhône-Alpes, et Claudine Nadal, Directrice de la MGEN, la matinée a débuté par la diffusion d'un micro-trottoir relatif aux regards sur la fin de vie et les soins palliatifs, un bon moyen de lancer la tonalité de cette journée.

INTERVENANTS :

• **Michel Billé, sociologue, président de l'UNIORPA** et auteur de nombreux ouvrages (*Lien conjugal et vieillissement; Manifeste pour l'âge et la vie : réenchanter la vieillesse; La chance de vieillir Essai de gérontologie sociale*) a partagé sa vision de la fin de vie : comment l'aborder, comment la nommer, comment la vivre. Vous trouverez, ci-dessous, le résumé de ses propos :

« Dans quel monde vivons-nous ? Qui d'entre nous, scandalisé, choqué, dérangé par tel ou tel avatar de la vie quotidienne et sociale ne s'est posé cette question ? Or si ce monde où nous vivons est parfois difficile à vivre on peut penser qu'il soit aussi difficile d'y terminer sa vie.

Ce qui caractérise la société contemporaine donne forme aux conditions dans lesquelles nous avons à mourir et aux conditions dans lesquelles nous avons à accompagner l'autre mourant. Quelle est donc cette « mise en scène sociale » et moderne de la mort ? Comment la société contemporaine et la culture dont elle se fait le vecteur nous donnent elles à vivre la mort ? Voilà au fond la question qu'il nous faut essayer d'ouvrir.

Or il se pourrait bien que la société nous propose de ne plus vivre la mort, du moins de ne plus avoir à la vivre comme nous « savions le faire ». Dans ces transformations, nos repères ne fonctionnent plus, ne nous permettent plus de nous orienter, nous ne pouvons plus reconnaître et comprendre, parfois au moins, ce que nous avons à vivre. Les scènes sociales et familiales sont multiples, le rapport au temps et le rapport à l'espace sont bouleversés, le virtuel envahit le champ de la réalité. Tous ces éléments qui caractérisent la société contemporaine déterminent un nouveau rapport à la mort et à celui qui va mourir (devenu « le mourant »). Nouvelles attitudes individuelles et collectives face à la mort. Marquées à la



fois par une formidable volonté de maîtrise et une profonde dé-liaison tant vis-à-vis de celui qui meurt que vis-à-vis de celui qui reste. »

• **Docteur Nicolas Foureur du Centre éthique clinique (CEC) :**

Après une brève présentation du CEC qui accompagne les décisions médicales de fin de vie, le Docteur Nicolas Foureur, à l'aide de situations concrètes, a rappelé les critères de la loi sur la fin de vie et son évolution vers la loi Cleys-Leonetti en 2016 en soulignant ses avantages : l'instauration de nouveaux droits en faveur des malades (la sédation profonde et continue jusqu'au décès par ex.) et ses limites (la loi ne parle pas de l'intention, et les directives anticipées deviennent contraignantes pour les médecins).

Cette rencontre s'est poursuivie par un ciné/débat avec la projection d'un documentaire intitulé « Vivre le temps qu'il nous reste à vivre », réalisé par la Société Française D'accompagnement Palliatif.

À l'issue, un temps d'échanges avec la salle était proposé afin d'aborder cet accompagnement tant d'un point de vue professionnel que personnel. Audrey Romary, psychologue clinicienne était accompagnée par le Docteur Nicolas Foureur, pour répondre aux interrogations du public et enrichir les débats.

La journée s'est clôturée autour de quelques pognes ; environnement propice à la poursuite des échanges entre les participants et les acteurs du territoire.

**Estelle MERLE
MfRA (Mutualité française
Rhône-Alpes)**

Réponses du Quiz

- 1 Frédéric VERGES.
- 2 Vichy.
- 3 3676.
- 4 Ses 70 ans.
- 5 Ma Faim de vie ! Ma fin de vie ?
- 6 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h sauf le mardi de 10h à 12h et de 13h à 17h.
- 7 Economie Sociale et Solidaire.
- 8 ◀ Voir ci-contre.
- 9 Le renouvellement des membres du Comité de Section.
- 10 2008.

Retour sur la Régionale d'automne à Vichy



Nos représentants drômois, Frédéric VERGES, président, Claudine NADAL, directrice, Christophe DESMAROUX, délégué, et Alain BARBARINI, élu au Comité de Section se sont rendus à Vichy (Allier) pour la régionale d'automne qui s'est déroulée en novembre dernier, en présence de Christophe LAFOND, vice-président

national, d'Ariane TOLETTI, déléguée nationale, de deux administrateurs nationaux chargés de région Jean-Christophe BAUDIN et Pierre AUBAILE.

Ils y ont rejoint les autres représentants élus de la grande région Auvergne Rhône-Alpes pour débattre sur les grands sujets qui vont occuper les prochains mois de la MGEN :

► Les conséquences de l'évolution de la convention médicale (notamment, la revalorisation du tarif de la consultation médicale, le forfait

patientèle, la mise en place du tiers-payant).

► Le futur référencement du Ministère Education Nationale, sachant que le Ministère a pour objectif que tout soit terminé en mars 2017.

► La montée en puissance progressive de l'UMG (Union mutualiste de Groupe) MGEN ISTYA- HARMONIE.

► Le déploiement d'une nouvelle organisation territoriale MGEN. Déjà expérimentée en Rhône-Alpes dans le cadre du projet « Ambition Réseaux », cette nouvelle organisation

territoriale pourrait bientôt s'étendre à la grande région Auvergne Rhône-Alpes.

► L'évolution des cotisations et des prestations. Les représentants à cette régionale d'automne ont exprimé leur volonté d'une non-augmentation des cotisations pour 2017. En revanche, ces représentants ont demandé aux élus nationaux de réfléchir au montant du remboursement des prothèses dentaires amovibles.

VIVA PATRIMOINE

FÊTE LE CINÉMA RETROUVÉ ET RESTAURÉ
DU 30 JANVIER AU 4 FÉVRIER 2017

CINE CONCERT
L'Heure suprême de Frank Borzage
accompagné par le quintet de
Vincent Peirani

CINEMA
sélection de films
sur la passion amoureuse

EXPOSITION
Alexeïff/Parker :
Montreurs d'ombres

LUX SCÈNE NATIONALE
36 bd du Général de Gaulle
26000 Valence
04 75 82 44 15 / lux-valence.com